

Valais : fiscalité : on révisé à la baisse

Autor(en): **ccr**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jura

Objectif: retravailler

(fvk) – Passage de témoin sans bavure au Centre de liaison des associations féminines jurassiennes, où Carmen Bossart a repris la présidence après le départ de Mariethé Aubry Mertenat. Une année riche en manifestations et en réflexion et qui se reflète bien dans le rapport d'activités 1989-90.

En juin, Marie-Antoinette Stolz a abordé, dans une conférence, l'intégration de la femme dans l'Europe et a encouragé ses consœurs à faire œuvre de pionnières en choisissant des professions qu'elles aiment pratiquer et où elles peuvent se perfectionner.

La reconversion professionnelle est aussi à l'étude du CL. Premier objectif: offrir aux femmes un emploi reconnu qui réponde aux besoins de l'économie jurassienne d'aujourd'hui et de demain. Des entreprises comme l'Hôpital régional et « Le Pays » de Porrentruy, Burrus de Boncourt et Ruedin de Bassecourt collaborent au projet. Le CL attend actuellement une réponse de l'Etat qui doit se prononcer sur le budget d'une étude. En effet, il faudrait définir les besoins en personnel féminin auprès de cinq entreprises recrutant essentiellement de la main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée.

Mais retravailler pour une femme entraîne toujours un choix difficile: faut-il privilégier le foyer, la société ou la profession? Le thème a été débattu

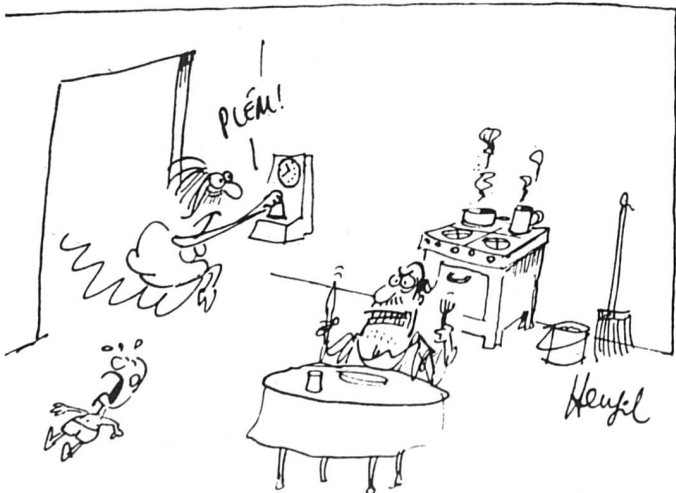
Bienne

Espaces de femmes

(fvk) – « Découvrons les espaces pour femmes à Bienne », c'est ce que vous propose une brochure bilingue parue tout récemment, à l'initiative de la « Frauenstelle » du Cercle d'études des problèmes de notre temps. Aux femmes qui fréquentent la ville de Bienne, les rédactrices ont souhaité offrir non seulement des adresses de lieux de femmes ou pour femmes mais aussi divers points de vue féminins. Pour découvrir les interviews de femmes de divers milieux, repérer de nouvelles adresses qui vous concernent, faire connaissance de groupes qui se présentent eux-mêmes, vous pouvez commander « Bienne, espaces de femmes » à Arbeitskreis für Zeitfragen, Quai du Haut 12, 2503 Bienne, tél. (032) 22 36 91.

battu en septembre autour d'une table ronde animée par Roger Schindelholz. De nombreuses femmes intégrées dans le monde du travail y ont témoigné, comme par exemple Yvette Beureux, qui à l'âge de 40 ans s'est lancée dans un apprentissage de laborantine.

Quant à l'action « Moutons de case » qui vise à offrir 1000 moutons à 45 francs aux femmes de l'association de Zabré Pag-la-Yiri, au Burkina Faso, elle a déclenché un grand élan de générosité. En septembre, les femmes jurassiennes avaient déjà rassemblé la somme de 31 500 francs, soit l'équivalent de 700 moutons. Le calcul est simple, restent 300 moutons à procurer. Souhaitez-vous agrandir le troupeau? Alors contactez l'action « Moutons de case », C.P. 3052, 2800 Delémont, tél. (066) 22 96 14.



Faut-il privilégier la profession ou le foyer?

Valais

Fiscalité: on révisé à la baisse

(ccr) – La loi fiscale valaisanne autorise le législateur à accorder aux « époux qui vivent en ménage commun » une déduction qui peut aller de 20% (max. 2000 francs) à 30% (max. 3000 francs). Le Gouvernement vient donc de décider de porter cette déduction de 20% à 25%, dans un premier temps, puis à 30% du montant de l'impôt. Inutile de préciser que la quasi totalité des députés bénéficiera de ce cadeau qui vise avant tout à privilégier les couples légalement unis par rapport aux concubins. En revanche, les catégories de contribuables les plus défavorisées (femmes seules avec enfants à charge et retraitées AVS seules) continueront à payer leur quote part d'impôts. Pire: face à cette nouvelle répartition des charges, on constatera que le poids de l'impôt pèsera encore plus lourdement qu'auparavant sur leurs épaules. On appelle ça la politique familiale de l'Etat social. Ben, pardi!

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

2, rue Henri-Fazy – 1211 GENÈVE 3 – Tél. 022/27 20 65
Correspondance: case postale 362

ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES

Pour pouvoir contribuer à la mise en place de lieux de formation correspondant aux intérêts des femmes, le Bureau de l'égalité a souhaité connaître leurs besoins en formation ainsi que leur désir de changement professionnel.

A cette fin, il a mandaté quatre chercheuses pour effectuer une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population féminine du canton de Genève.

Le questionnaire très approfondi, permettra, entre autres, de déterminer le type de formations souhaitées: perfectionnement professionnel, recyclage, stages nécessités par un désir de réinsertion professionnelle, cours spécifiques de langues, jardinage, sport, expression de soi, etc., en fonction de la situation professionnelle, familiale et sociale des femmes. Il s'attache également à connaître les désirs des femmes concernant l'aménagement temporel de ces formations ainsi que les obstacles qu'elles rencontrent.

Les premiers résultats devraient être disponibles au tout début 1991.